



**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE : Le feu **vert** clignotant !**

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE : Le feu **vert** clignotant !**

Municipalité de Pontiac

1<sup>er</sup> avril 2021 – 12 h 00



### **Ce que vous devez savoir :**

- Bonne nouvelle ! Depuis le 1<sup>er</sup> avril, le *Code de la sécurité routière (CSR)* permet officiellement aux pompiers d'utiliser le feu **vert** clignotant pour identifier leur véhicule personnel lorsqu'ils se rendent vers les casernes ou le lieu d'une intervention.
- Une vingtaine de pompiers de la Municipalité de Pontiac utilisaient déjà cet équipement depuis 2016 dans le cadre d'un projet pilote. À compter d'aujourd'hui ce projet pilote devient un projet permanent !
- Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.

### **Où s'informer :**

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : [www.municipalitepontiac.com](http://www.municipalitepontiac.com)
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : [www.facebook.com/pontiacmun](https://www.facebook.com/pontiacmun)